PARCOURS

TP - Technicien informatique de proximité

Titre professionnel inscrit au RNCP de niveau IV et délivré par le Ministère chargé de l'emploi.

130 JOURS | 910 HEURES

RNCP40799

Formation conventionnée Réf. tp6
Prix à partir de : 7 560 €

OBJECTIFS

- Assurer la configuration, la mise en service, l'entretien de matériels informatique/périphériques.
- Assurer les fonctions d'assistance et de conseils techniques auprès des utilisateurs
.

LE MÉTIER

Le technicien informatique de proximité assiste et dépanne les utilisateurs d'équipements informatiques et numériques en entreprise ou les particuliers.
Il installe, met en service, diagnostique les dysfonctionnements et dépanne des équipements informatiques fixes ou mobiles (PC, périphériques et logiciels) et numériques (voix, images et données).
Il travaille en clientèle mais peut parfois exercer aussi son métier en hotline.

ORIENTATIONS MÉTIERS

À l'issue de la formation, vous pouvez vous orienter vers les métiers de :

- Assistant micro-informatique
- Support aux utilisateurs en informatique
- Support technique hotline en informatique
- Technicien de maintenance en micro-informatique
- Technicien de Service Après Vente -SAV- en informatique
- Technicien hotline

+ LE PLUS

AVANT LA FORMATION
• Conseils sur la mise en forme de votre CV
• Soutien pour le passage des entretiens
• Construction d'un programme modulaire et à la carte adapté à votre besoin
PENDANT LA FORMATION
• Salles de formation climatisées équipées d'ordinateurs PC de dernière génération
• Accès à l'espace privé en ligne
• Suivi personnalisé avec le responsable pédagogique
• Formation aux techniques de recherche d'emploi
• Accès aux supports de cours de nos formateurs et à la bibliothèque numérique en libre consultation
APRÈS LA FORMATION
• Orientation de la poursuite d'études
• Accès au réseau des anciens étudiants et stagiaires
• Participation aux "Speed Recruiting" organisés par l'école
• Accès aux offres d'emploi de nos entreprises partenaires

Public :
Personnes souhaitant s'orienter vers les métiers de techniciens informatique.

Prérequis :

- Candidats ayant obtenu un diplôme ou un titre professionnel ou européen de niveau 3 (équivalent BEPC, CAP, BEP, BPA).
- Connaissance du monde de l'entreprise et en particulier du secteur informatique.
- Première expérience dans le monde du travail appréciée, de préférence un an dans ce métier.
- Niveau correct en anglais et en bureautique
.

INFOS PRATIQUES

Code Rome : Maintenance informatique et bureautique

Accessibilité aux personnes handicapées : Dans votre espace candidat, une rubrique dédiée au handicap vous permettra d'exprimer vos besoins d'adaptation afin que vous puissiez suivre votre formation dans les meilleures conditions.

Rythme :

Modalités d'évaluation initiales : L'inscription doit être finalisée 24 heures avant le début de la formation.

Modalités d'évaluation finales : Passage devant un jury composé de professionnels. Passage de certification éditeurs en complément pour ceux qui le souhaitent.

Frais pédagogiques : Aucun frais à votre charge.

STATISTIQUES

Taux d'obtention du titre : 80%

Taux d'abandon de la formation : 5%

Taux de satisfaction : 100%

Taux de poursuite d'étude : 15%

Taux d'employabilité à 6 mois après la fin des cours : 56%

Salaire moyen à la sortie : 30K€

PROGRAMME

Intervenir sur les éléments de l'infrastructure

- A la découverte du système d'exploitation Windows
- Les outils de déploiement réseaux Windows-Masterisation
- Mettre en oeuvre un réseau local TCP/IP
- Mettre en œuvre un accès haut débit et la téléphonie sur IP
- Sauvegarde et restauration
- Les fondamentaux d'Office 365
- A la découverte des commandes de base LINUX
- Gestion libre de parc informatique
- Mise en œuvre d'un réseau WiFi sécurisé

Mettre en service des équipements numériques

- Veille numérique et technologique
- Technologie des ordinateurs et architecture matérielle
- Introduction aux équipements numériques
- Contribuer à la sécurité d'un équipement numérique et ses données
- Assister les utilisateurs en environnement bureautique ou sur leurs équipements numériques
- Diagnostiquer et résoudre le dysfonctionnement d'un équipement informatique

Assister ou dépanner les clients ou les utilisateurs

- Diagnostiquer et résoudre le dysfonctionnement d'un équipement informatique
- Les outils de dépannage
- Anglais technique
- Apporter un support technique dans un contexte commercial

Méthodes mobilisées:
Théorie | Cas pratiques | Synthèse

Modalités d'évaluation

Intitulé	Description	Durée
Mise en situation professionnelle	La mise en situation professionnelle se déroule en deux étapes. Etape 1 : sous surveillance, sans la présence du jury, le candidat dispose de 3 heures pour : ? Configurer une machine virtuelle ? Sécuriser la machine virtuelle et ses données ? Rédiger	04h00
Entretien technique	A l'issue de la mise en situation professionnelle, le jury conduit l'entretien technique à l'aide d'un guide. Il peut également poser des questions sur les points qui n'ont pas pu être évalués lors de la mise en situation.	00h30
Entretien final	Y compris le temps d'échange avec le candidat sur le dossier professionnel	00h15

Durée totale de l'épreuve pour le candidat : 4 h 45 min

Dates de sessions à venir

Veuillez nous contacter au numéro suivant **0155252800** ou par mail : **contact@simplyschool.fr** pour connaitre les prochaines dates de sessions

Les étapes de l'inscription :

1. Inscription en ligne
   Afin de constituer votre dossier, merci de remplir le formulaire d'inscription en ligne (en cliquant sur "Postulez à cette formation") et de joindre votre CV en format PDF.
2. Etude de votre candidature
   Si votre profil correspond à cette formation et dans la limite des places disponibles, un conseiller vous donnera un rendez-vous pour une réunion d'information collective et un test de niveau.
   Si vous n'êtes pas contacté par un conseiller de formation à 30 jours avant la date de démarrage de la session, considérez cela comme une réponse négative et continuez vos recherches auprès d'autres organismes de formation.

Documents nécessaires à l'inscription :

- Votre CV actualisé
- Copie de votre pièce d'identité
- Copie de votre attestation de sécurité sociale
- Copie des diplômes obtenus